

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Hypocrisie d'une Appellation d'Origine Contrôlée

On a d'abord parlé de souffrance au travail. Expression explicite qui a eu le mérite de jeter un gros pavé dans une mare de silence. Pour la première fois, on osait dire que les travailleurs n'étaient pas que nantis d'un emploi alors que tant d'autres en étaient privés. En cette fin des années 90, on commençait à prendre conscience que le travail pouvait altérer tout autant la santé physique que mentale. On a commencé à médiatiser les recherches de sociologues et psychologues qui n'avaient intéressé jusque-là que quelques initiés.

Mais nos patrons n'ont pas apprécié, pas plus ceux de BPCE que les autres. Comme nous l'avons souvent entendu de la part des technocrates « spécialistes du travail de force » : « *La Caisse d'Epargne, ce n'est pas la mine !* ». La souffrance ne fait pas bon ménage avec l'image de marque.

Il a donc été décidé d'utiliser le terme générique plus politiquement correct de « **risques psychosociaux (RPS)** ». En clair, on est passé de la souffrance, qui est un état, au risque de souffrance, qui est une éventualité. C'est déjà beaucoup moins culpabilisant pour les gestionnaires du travail. Pour autant cette expression reste pertinente sur le fait que l'organisation « sociale » des entreprises et des administrations fait courir des risques psychiques (mais pas seulement) aux travailleurs.

À Sud, nous affirmons que la souffrance au travail va continuer à se développer et que les risques psychosociaux vont se multiplier. Nous alertons officiellement les dirigeants de BPCE et leurs acolytes régionaux sur leur responsabilité pleine et entière dans ce qui va arriver aux salariés du groupe.

Parler de qualité de vie au travail dans un tel contexte est indécent et révoltant, tant de la part des dirigeants que de celle de « partenaires sociaux » qui pourraient se complaire dans une démarche sémantique et idéologique qui voudrait culpabiliser celles et ceux que le travail est en train de détruire.

Parler de qualité de vie au travail, c'est aussi montrer un cynisme insoutenable vis-à-vis de nos collègues qui se sont suicidés ou ont tenté de le faire en dénonçant leurs conditions de travail.

Pour Sud BPCE, la santé physique et mentale des salariés est un enjeu trop important pour la laisser entre les seules mains des patrons.

Paris, le 5 novembre 2014

L'exécutif national

J.Bonnard - G.Breuilat - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - B.Konieczynski - J.L.Pavlic - A.Quesne - P.Saurin
n°12-2014



Union
syndicale
Solidaires

Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62

Contact : sud.caisse-epargne@orange.fr - www.sudbpce.com - www.solidaires.org - facebook SUD BPCE